

L'École polytechnique.

Numéro d'inventaire : 1979.34609

Auteur(s) : Guy de Binos

Type de document : article

Éditeur : Musée universel

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1874 (restituée)

Description : 2 feuillets. Déchirure sur le côté droit de la 1ère feuille.

Mesures : hauteur : 274 mm ; largeur : 182 mm

Notes : Extrait d'une revue.

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

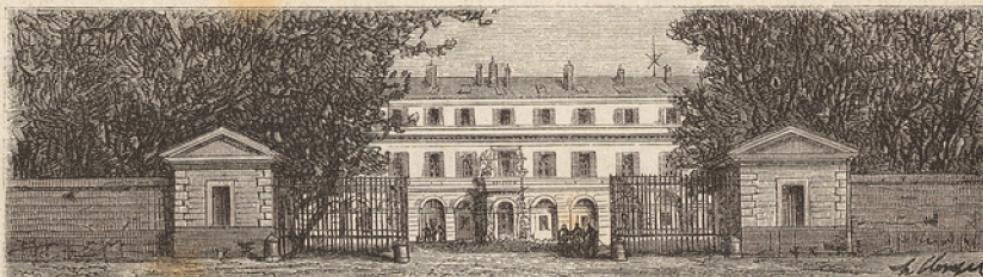
Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

ill.

Lieux : Paris, Paris



Cour d'honneur.



Grande tenue.



Entrée des élèves.



Petite tenue.



Cour intérieure.



Le gymnase.

1874

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'École polytechnique marche à la tête de nos grandes institutions nationales. A une époque où les sciences exactes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus considérable, l'importance de cette école est appelée à grandir tous les jours. C'est la pépinière de nos ingénieurs, de nos officiers du génie ; c'est de là que sont sortis pour la plupart nos plus éminents savants.

C'est au milieu de la Révolution, que l'École polytechnique fut créée. Les événements graves de l'époque avaient interrompu tous les cours. La guerre a de cruelles nécessités ; un décret de la Convention avait appelé sous les drapeaux toute la jeunesse studieuse qui, par goût ou par besoin, se destinait à l'enseignement.

Quelques écoles seules n'avaient pas fermé leurs portes. On citait entre autres le génie militaire à

Mézières, l'école des mines créée quelques années avant la Révolution.

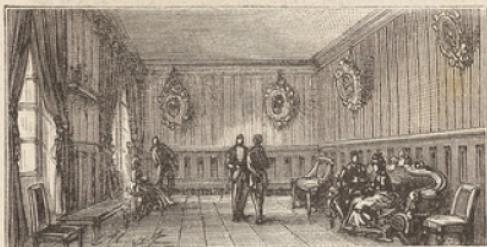
Un savant illustre, Monge, fils d'un marchand forain de Beaune, auteur de la géométrie descriptive, comprenant que l'instruction scientifique négligeait par trop le côté pratique, pour ne s'occuper que de la théorie, conçut le plan d'ouvrir une seule et même école à tous les corps d'ingénieurs. Monge fit part de ce projet à deux membres du Salut public qui avaient été ses élèves, Carnot et Prieur de la Côte-d'Or.

Ceux-ci firent introduire dans la loi un article additionnel, constituant une *École centrale des travaux publics*, et chargeant une commission spéciale de composer le programme des concours qu'il faudrait subir pour être admis à suivre ces cours.

La commission des travaux publics choisit le Pa-

lais-Bourbon pour y installer la nouvelle école. Fourcroy, membre du comité de *Salut public*, fut chargé de présenter le rapport sur la constitution de l'œuvre.

Ce ne fut que le 7 vendémiaire an III (28 sep-



Le parloir.

tembre 1794), que la loi fut promulguée. Elle déterminait les conditions de l'examen. Il fallait ouvrir une enquête sur la conduite des candidats. Ceux-ci devaient prouver leur attachement au gouvernement et posséder les premières notions de la géométrie, de la physique et des sciences mathématiques. On pouvait concourir entre seize et vingt ans; enfin le chiffre des admissions était fixé à quatre cents.

Zamblardie, directeur des ponts et chaussées, qui avait secondé Monge dans toutes ses démarches, fut chargé de diriger l'École. Les élèves étaient logés en ville et recevaient une indemnité de 1,200 francs par an. Après avoir suivi les cours pendant trois ans, ils devaient être occupés par l'Etat comme ingénieurs et chargés des services publics.

Le niveau des sciences était si peu élevé à cette époque, que le chiffre des admissions après le premier concours ne s'éleva qu'à 349, quoique la loi autorisât la réception des quatre cents candidats.

En 1800 seulement, fut prise la disposition en vertu de laquelle les élèves sortants de l'École polytechnique devaient compléter leurs études dans des écoles spéciales d'application. Le même décret instituait un conseil de perfectionnement.



Le laboratoire.

Les conditions libérales de l'École portant ombrage à Napoléon I^r, un décret en date du 16 juillet 1804, caserna les élèves au collège de Navarre. Ils étaient divisés en compagnies et devaient former un bataillon sous les ordres du général Lamée.

Sous la Restauration, sous la monarchie de juillet, à la suite de révoltes ou d'actes d'indiscipline ayant presque toujours une origine politique, l'École polytechnique fut plusieurs fois licenciée, mais elle fut toujours réorganisée peu de temps après son licenciement.

Un décret du 30 novembre 1863 et un règlement ministériel du 5 mars 1857, régissent aujourd'hui cette institution. Le chiffre des promotions s'est élevé dans ces derniers temps d'une façon considérable. Il faut former des cadres nouveaux. La promotion de 1872 s'élève au chiffre de 260 à 280. Sous le règne de Napoléon III, le chiffre ne dépassait jamais 150 par an.



Salle de dessin.

Pour compléter le chiffre qui répondait aux besoins de l'Etat, on dut en quelque sorte violer la loi et recevoir des élèves ayant dépassé la limite d'âge.

C'est le 1^r septembre 1795 (15 fructidor an III) que le nom d'École polytechnique fut donné à la nouvelle institution. Le mode d'admission fut changé et le chiffre des élèves fut réduit à deux cent cinquante.



Salle d'étude.

C'est qu'il y a de nombreux vides à combler. Les élèves de l'École polytechnique n'ont pas en effet marchandé leur vie dans la dernière guerre. Comment un Français jeune et courageux pourrait-il se livrer froidement à l'étude des sciences mathématiques, tandis que ses frères se font tuer. L'École polytechnique qui s'était réfugiée à Bordeaux pendant la guerre fut vite délaissée. On ne pouvait empêcher

ces jeunes gens d'aller faire le coup de feu, et on utilisa leurs connaissances dans l'armée.

L'École polytechnique prépare des élèves aux concours suivants ; les ponts et chaussées, les mines, le corps d'état-major, les manufactures de l'État, les télégraphes, le génie militaire, le génie maritime, la marine nationale ; les élèves ne peuvent être admis dans les services publics qu'après avoir passé les examens de sortie.

Les cours d'études durent deux ans. L'École est dirigée militairement, la discipline est sévère. Chaque élève paye une pension de 1,000 francs et doit être pourvu d'un trousseau de cinquante francs au moins.

Les concours d'admission ont lieu tous les ans et



Le réfectoire.

comportent deux genres d'épreuves ; les épreuves écrites et les épreuves orales.

A Paris, les examens commencent en général du 10 au 15 juillet. Un décret inséré au *Journal officiel* fixe les dates choisies pour les examens dans les départements.

On ne peut concourir que de seize à vingt ans. Une faveur spéciale est accordée aux sous-officiers qui ont fait deux ans de service avant la limite d'âge fixée par la loi. Ceux-là peuvent subir les épreuves de l'examen, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Les élèves de l'École polytechnique forment, comme sous le premier empire, un bataillon composé de quatre compagnies ou deux divisions. La première division contient les anciens, la seconde est composée des nouveaux venus. Les cours oraux se font dans de vastes amphithéâtres. Chaque compagnie est commandée par un capitaine, un adjudant, un sergent-major, un fourrier, deux sergents. Les sous-officiers sont choisis parmi les élèves. Le général désigne ceux qui ont les meilleures notes.

Chaque salle d'études est surveillée par un élève gradé qui est le chef. Les élèves doivent sans cesse être en tenue. On se lève à six heures ; l'appel commence à six heures et demie. Les professeurs doivent tenir une comptabilité très-exacte, des notes qu'ils distribuent à la fin de chaque interrogatoire, car ces notes comptent pour moitié dans les classements qui

se font à la fin de l'année. A la fin de chaque cours, quelques élèves sont interrogés.

Les élèves de la première division suivent un cours d'école de peloton et se rendent à la fin de l'année scolaire, à Vincennes, pour y apprendre les premiers éléments d'artillerie. Les élèves peuvent sortir deux fois par semaine ; le mercredi de deux heures et demie à dix heures du soir et le dimanche de neuf heures du matin à dix heures du soir. L'appel est fait le soir à la rentrée, et des peines sévères sont appliquées aux retardataires.

On passe des examens pour entrer d'une division dans l'autre, et le classement des places obtenues a une immense importance, parce que les premiers ont le droit de choisir leur profession. L'École poly-



Le dortoir.

technique compte très-rarement des *fruits secs*. Les élèves sont stimulés par l'espoir de conquérir les premières places dans les examens, et par conséquent, de pouvoir choisir la carrière qui leur paraîtra la plus avantageuse. Ils sont, au bout de deux ans, rompus à toutes les théories scientifiques et peuvent suivre avec fruit les cours d'application des différentes écoles qui ont été instituées dans un but pratique.

Le nombre des élèves de nos lycées qui se présentent est considérable, le nombre des élus est restreint. La difficulté qu'on éprouve à être admis est grande. Aussi, est-ce un véritable titre de science, de pouvoir dire qu'on sort de l'École polytechnique. Un grand nombre d'anciens élèves qui n'ont pas voulu entrer dans les différentes administrations ont mis, ces dernières années, leurs capacités au service des industries privées. La plupart ont acquis des fortunes importantes.

Crée par la Convention, suspecte à tous les gouvernements, l'École polytechnique n'a cessé de persévéérer dans les traditions libérales des Monge et des Carnot.

GUY DE BINOS.

La crainte d'un malheur incertain fait souvent une impression plus funeste que la certitude d'un malheur arrivé.

Shakespeare.

